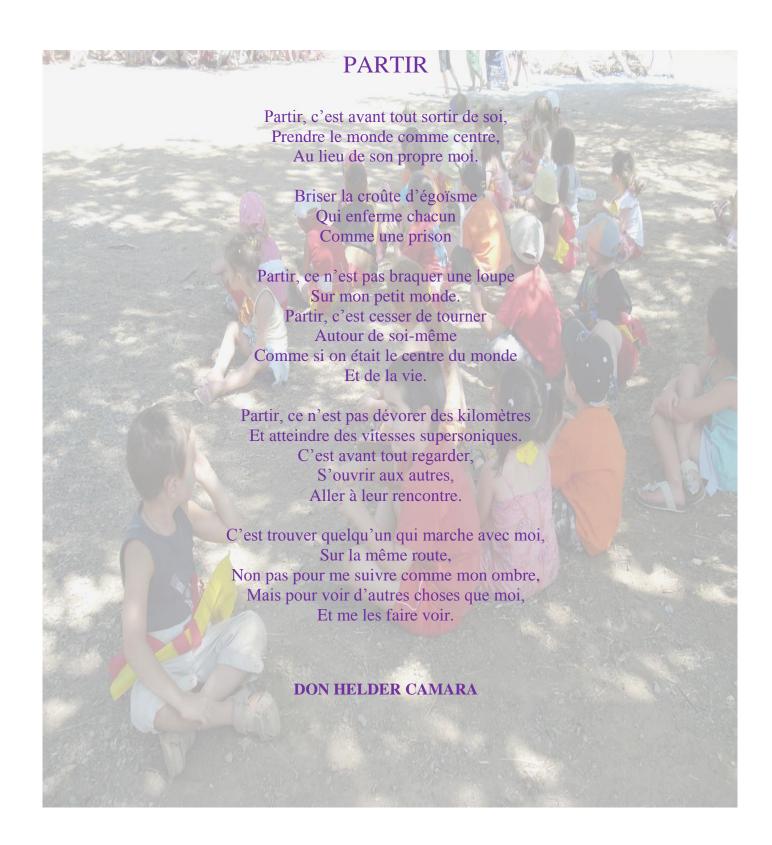


# Projet fducatif



# **SOMMAIRE**

La fleur de la fédé	p. 3
Historique et de l'association	p. 4
Fonctionnement politique et technique de l'association	p. 5
Partenaires de l'association	p. 8
Identité de l'association	p. 10
Les enjeux	p. 12
Les valeurs de l'association	p. 14
Les objectifs généraux	p. 17
Les actions	p. 18
L'évaluation	p. 20
ANNEXES	
La charte de l'Education Populaire	p. 21
La charte de la laïcité	p. 23

## La fleur de la fédé



## Historique de l'association

A l'origine, en 1983, le projet des créateurs de l'association était de favoriser les loisirs et le départ en vacances de jeunes Figeacois, suite à une enquête intramuros au centre social qui révélait que les jeunes s'ennuyaient l'été, cela entraînant des actes de petite délinquance. Besoin d'évasion, de découvrir le « vivre ensemble », de nouveaux horizons...

Il fallait toutefois rassembler des moyens, financiers (6000 francs de budget en 1983), humains et techniques, pour organiser ce type d'action, d'où l'idée de « fédérer » les forces vives figeacoises pour atteindre cet objectif d'accompagner les enfants, les jeunes, leurs parents, sur des temps de loisirs éducatifs, d'ouverture culturelle, d'engagement citoyen, de vie collective.

La municipalité de Figeac, le centre social CAF, le centre culturel et le comité d'entreprise Ratier ont répondu présents. Partir a vu le jour grâce à ces volontés. Il a fallu aussi confronter les valeurs pour écrire et aboutir à un projet partagé, commun à l'ensemble des acteurs.

Ces valeurs, ainsi que ces mêmes partenaires, se retrouvent encore dans le projet actuel de l'association.

En 2000, le bureau de l'association crée un poste de direction.

En 2013, l'association a intégré de nouveaux locaux, propres à la fédération Partir, mis à disposition par la municipalité de Figeac.

## Fonctionnement de l'association - 2018

## 1. FONCTIONNEMENT POLITIQUE:

La Fédération Partir est administrée par un Conseil d'Administration dans lequel un bureau est composé :

Président : Philippe Derégnaucourt Vice-Président : Jean-Michel Delbos Trésorière : Marianne Laroze Trésorière adjointe : Laëtitia Layrac Secrétaire : Solange Calmette Secrétaire adjointe : Sophie Mitrani

• Laetitia Garric

• Christiane Sercomanens Ce bureau se réunit tous les mois.

Le Conseil d'Administration, composé de 21 personnes, comporte trois collèges.

L'un représente les institutions locales, l'un représente les familles adhérentes et le dernier représente les membres actifs de l'association.

Composition du Conseil d'Administration :

Collège	Titulaires	Suppléants
INSTITUTIONNELS		
- Mairie de Figeac	Christiane Sercomanens	Marie-France Colomb
	Antoine Soto	Guillaume Baldy
- Communes associées	Mme Sénac	
- CE Ratier	Carole Trémoulet	
- Conseil Départemental	Nicole Paulo	
- OIS	Marie-Clire Luciani	
FAMILLES	Jean-Michel Delbos	
	Amandine Dupin	
	Laëtitia Garric	
	Caroline Imbert	
	Laetitia Layrac	
	Sophie Mitrani	
	Bernard Ser	
	Virginie Windels	
ACTIFS	Amor Ayouni	
	Solange Calmette	
	François Demptos	
	Philippe Derégnaucourt	
	Marianne Laroze	
	Xavier Pumin	
	Yves Roïg	
MEMBRES ASSOCIES	Mathilde Jérome, Directrice	
	Jessica Guidicelli, Salariée	
	Olivier Rabatel, Expert-comptable	
	Hadrien Lhour, Commissaire aux	
	comptes	

C'est une association loi 1901, regroupant plusieurs acteurs de la cité : la municipalité, le Comité d'Entreprise de l'usine Ratier, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et en partenariat pour certaines actions, l'état, le conseil Départemental, le conseil Régional.

Huit mairies de la Communauté de Communes ont signé une convention avec l'association, légitimant ainsi l'implantation et le travail mené par l'association auprès des familles du territoire du Grand Figeac.

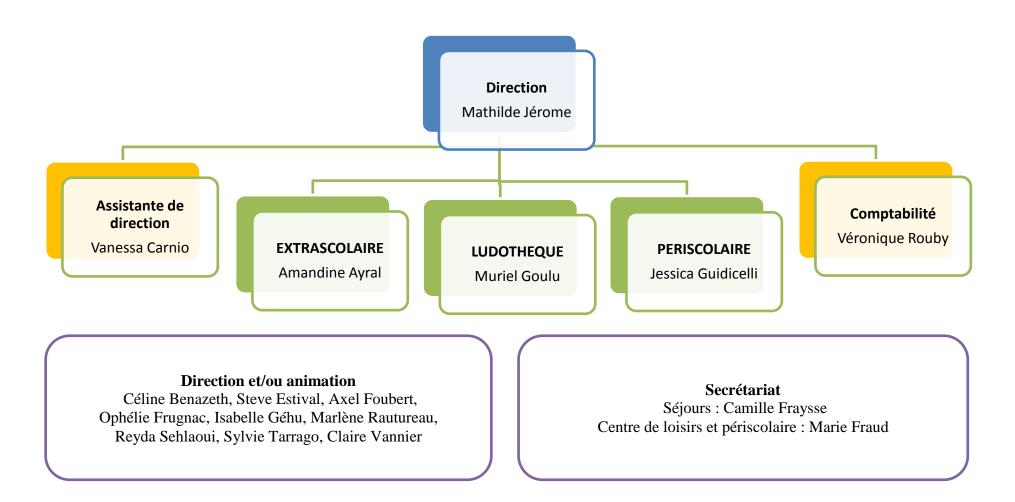
## 2. FONCTIONNEMENT TECHNIQUE:

La fédération Partir est composée de 15 permanents, positionnés sur différents secteurs :

- Direction, 1 poste à temps plein
- Comptabilité et gestion du personnel, 1 poste à temps plein
- Coordination animation, 3 postes à temps plein
- Animation, 10 postes à ¾ temps
- Secrétariat, 1 poste à ¼ temps et 1 poste à mi-temps

Pendant les périodes de vacances scolaires, l'association embauche des animateurs saisonniers pour compléter ses équipes.

## 3. **ORGANIGRAMME**:



## Partenaires de l'association

## 1. INSTITUTIONNELS & FINANCIERS

- Caisse d'Allocations Familiales
- Caisse d'Epargne
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Comité d'Entreprise de l'usine Ratier-Figeac
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Mairies associées :
  - o Béduer
  - o Boussac
  - o Capdenac le Haut
  - o Carayac
  - o Figeac
  - o Fourmagnac
  - o Lunan
  - o Prendeignes
  - o Saint Jean Mirabel

## 2. MECENATS

- Gamm Vert
- Leclerc
- Transports Delbos

### 3. EDUCATIFS

- Les familles
- AFOCAL
- Association de Parents d'Enfants et d'Adultes Inadaptés
- Bibliothèque intercommunale
- Centre Jean Rieux (Toulouse)
- CRAJEP
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Education Nationale
- Hôpital de Figeac
- IUT de Figeac
- Lire à Figeac
- Office intercommunal des Sports

# 4. ASSOCIATIONS AUXQUELLES ADHERE LA FEDERATION PARTIR

- Association des Ludothèques de France (ALF) : association nationale qui regroupe et représente au niveau national et international les ludothèques françaises
- Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire : favoriser l'information réciproque, la concertation, la réflexion, l'expression et l'action commune au niveau régional d'associations de jeunesse et d'éducation populaire...
- Léo Lagrange : association d'éducation populaire à but non lucratif, la Fédération Léo Lagrange intervient dans les champs de l'animation, de la formation et accompagne les acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion. A travers ses compétences, elle a aussi l'ambition de donner à tous les moyens de s'épanouir tout au long de la vie.
- PRomotion des Initiatives Sociales en Milieux Educatifs (PRisme): association inscrite dans une démarche « professionnelle » associant l'ensemble des acteurs des territoires concernés (collectivités territoriales, associations, professionnels, familles ...) en vue de promouvoir la démarche de projet éducatif global et de territoires apprenants.
- Union Française des Centres de Vacances (UFCV): acteur de l'économie sociale et solidaire, l'UFCV est une association nationale reconnue d'utilité publique. Laïque et pluraliste, elle agit dans les domaines de l'animation, de la formation et de l'insertion.
- Union Nationale des Associations de Tourisme social et solidaire (UNAT): association ayant pour but d'apporter une contribution active au maintien, voire au développement, d'une politique sociale des vacances et du tourisme.

## L'identité de l'association

Les chercheurs, pédagogues, sociologues, psychologues et ethnologues se penchent sur l'Education au sens large, et s'accordent sur le fait que l'Homme apprend aussi, et surtout, en dehors des lieux conçus pour cela.

Nombre d'auteurs ont ainsi essayé de définir « éducation formelle – éducation non formelle – éducation informelle ».

L'UNESCO distingue trois niveaux d'éducation :

- ✓ <u>Education formelle</u>: système éducatif hiérarchiquement nivelé. Elle va de la maternelle à l'université, en prenant en compte une variété de programmes spécialisés et d'institutions s'occupant à temps plein de la formation générale, technique et professionnelle.
  - Elle assure une partie des apprentissages indispensables, notamment dans les disciplines littéraires et scientifiques. Cependant elle ne remplit qu'imparfaitement sa fonction de démocratisation et ne développe que partiellement les diverses capacités de l'enfant.
- ✓ <u>Education informelle</u>: processus de toute la vie par lequel chaque individu acquiert attitudes, valeurs, aptitudes, connaissances et compétences à partir des expériences quotidiennes, des influences et ressources de son environnement. Elle caractérise toutes les modalités éducatives liées davantage à « un bain environnemental » qu'à une action éducative volontaire et où la question du développement l'emporte sur celle de l'apprentissage.
  - Elle se situe dans de multiples conditions et circonstances depuis l'apprentissage du langage et de la socialisation dans le milieu familial jusqu'aux expériences de la retraite et du 3<sup>ème</sup> âge. Nombreux sont les facteurs qui interviennent et en priorité la famille, la vie de couple, le travail, l'influence des mass-médias, la participation aux activités politiques... C'est également le terrain de l'autodidactisme.
- ✓ Education non formelle, dans laquelle s'inscrit l'Education Populaire: naïvement, on pourrait la définir comme s'opposant tout simplement à l'éducation formelle. Mais elle est complémentaire à l'éducation formelle, et est définie comme étant toutes activités ou programmes durables et organisés en-dehors des temps scolaires mais dirigés néanmoins vers des objectifs d'éducation.

Elle peut avoir ces caractéristiques :

- o Elle est volontaire
- o Elle est accessible à tous
- o C'est un processus à visée éducative
- o Elle est participative et centrée sur la personne
- o Elle vise à l'acquisition de capacités préparant à la vie et à une citoyenneté active
- o Elle est fondée sur un apprentissage aussi bien individuel qu'en groupe, dans le cadre d'une approche globalement collective

- o Elle est globale et structurée
- Elle est fondée sur l'action et l'expérience, à partir des besoins et des savoirs des personnes.

L'éducation non formelle, dans laquelle se situe la fédération Partir, se rapproche de l'éducation informelle par sa relation avec la vie et avec l'être comme individu porteur de compétences cachées, et se rapproche de l'éducation formelle par son caractère structuré. Elle représente le domaine de l'innovation pédagogique, notamment dans le cadre de la vie associative.

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde » Paulo Freire

## Les enjeux

#### LES ENJEUX SOCIETAUX

#### • Education & Familles:

Les familles ont de plus en plus des exigences consuméristes sur les temps de loisirs, tout en souhaitant également un apport éducatif dans le contenu des activités proposées à leurs enfants. Les parents prennent conscience que l'éducation de leurs enfants n'est pas seulement l'affaire de l'école.

Le rôle de la fédération Partir est bien de rappeler que les temps de loisirs sont essentiels au devenir de l'enfant.

L'enjeu principal de l'association est d'instaurer un lien de confiance avec les familles adhérentes de l'association, utilisant ou non nos actions, en insistant sur la coéducation entre les différents acteurs : les bénévoles de la fédération Partir, les salariés de l'association et les familles.

### • Ecologie:

« La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants ».

Si l'homme fait un usage désastreux de la planète depuis des décennies sans qu'aucune mesure digne des outrages irréversibles déjà infligés n'ait été prise, le respect de la nature est une valeur fondamentale à transmettre aux enfants.

L'environnement qui nous entoure est un élément essentiel conditionnant la réussite ou l'échec d'une société.

Les enfants sont souvent très réceptifs aux questions liées à la préservation de l'environnement et de ses richesses naturelles ; à nous de nourrir cette curiosité naturelle à travers nos actions...

## LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Figeac est une ville d'un peu moins de 10 000 habitants (9 994 en 2011). Elle est la commune la plus peuplée du « Grand Figeac » (37% des habitants).

Son économie est essentiellement basée sur le tertiaire et secondaire (commerce - transports -services divers  $\rightarrow$  33.7% / administration publique – enseignement – santé - action sociale  $\rightarrow$  31.6% / industrie  $\rightarrow$  22.3%).

La particularité de Figeac, son paradoxe, vient de la présence de deux usines de soustraitance aéronautique et de sa position géographique. Logiquement, on pourrait penser que Figeac, ville modeste isolée à plus d'une heure de grandes villes (Cahors, Brive, Rodez), voire à plus de deux heures de la préfecture régionale (Toulouse), entraînerait un déclin tant économique que démographique.

Mais les deux usines de sous-traitance sont en plein essor et ne cessent d'embaucher du personnel, cadres ou ouvriers, qui viennent donc s'installer sur le grand Figeac.

Figeac accueille un grand nombre d'enfants et jeunes, avec quatre écoles maternelles, quatre écoles primaires, trois collèges, trois lycées et un IUT. Six mineurs sur dix du Grand Figeac résident à Figeac ; cette population a augmenté de 14.6% entre 1999 et 2007.

On voit bien suite à l'analyse du contexte sociodémographique que la fédération Partir devra répondre à plusieurs enjeux :

- La demande de « garde » de plus en plus forte due à l'augmentation de l'implantation de familles sur le Figeacois. En effet, la dynamique économique locale est porteuse d'emploi mais les jeunes couples sont exigeants quant au mode de garde proposé pour leurs enfants. Cet essor démographique devra être accompagné de services attractifs, notamment en lien avec l'enfance, comparables à l'offre existant dans des villes plus grandes.
- La demande croissante d'activités péri et extra-scolaires éducatives, permettant à l'enfant de se construire en parallèle de sa vie scolaire et familiale,

Depuis janvier 2014, le nouveau territoire « Grand Figeac » est né, avec l'ambition, entre autre, d'imaginer un projet enfance-jeunesse cohérent.

## Les valeurs de l'association

## 1. LES VACANCES:

# L'arrêt de l'activité traditionnelle permet de faire autre chose que d'habitude avec moins de contraintes.

Il permet aussi des découvertes éducatives et sportives, ainsi que le partage.

C'est en effet l'occasion de faire de nouvelles expériences permettant de se voir et de se montrer autrement. Les activités proposées ne doivent donc pas être une fin en soi, mais un facteur d'épanouissement. Dans le mot vacances, il y a une notion de vide. En effet, si les vacances sont bien un moment de rupture avec le quotidien, elles peuvent également être facteur d'isolement.

Sans se restreindre à proposer un catalogue d'activités n'aboutissant que sur la consommation de loisirs, il s'agira bien de provoquer des rencontres, des découvertes, des échanges.

### 2. L'EPANOUISSEMENT :

# Développement entier de la personne dans tous les domaines, pour son bien-être physique, affectif et moral.

L'équipe d'animation, à partir d'un cadre dont elle assure la mise en place et le respect, offre à l'enfant un environnement sécurisant qui va lui permettre de se révéler individuellement et au sein du groupe, sans que soit porté un jugement ou une évaluation sur de la production ou du résultat.

Enfin, cette expérience sert aux jeunes à prendre confiance en eux. Pour un enfant qui n'a pas de très bons résultats scolaires et peut se sentir mis à l'écart à l'école, la colo, le centre de loisirs lui permettent d'exprimer ses capacités dans d'autres domaines.

### 3. LE RESPECT :

# Capacité à reconnaître et à accepter l'autre comme un individu à part entière et s'enrichir de ses différences.

Pendant les temps libres, les enfants portent un regard différent et neuf sur les autres, sans les références habituelles d'appartenance sociale ou d'évaluation scolaire. Cette approche nouvelle favorise la tolérance, chacun étant considéré pour ce qu'il est et non sur ce qu'il paraît.

D'autre part, la vie en collectivité, avec ses contraintes, prend en compte le partage des tâches collectives d'une manière équitable, sans aucune discrimination, et donne un sens à la notion d'entraide.

## 4. L'EDUCATION PARTAGEE :

# Coéducation, reconnaissance des compétences éducatives spécifiques à chaque acteur intervenant auprès des enfants.

### « Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

L'éducation partagée repose sur la coopération des acteurs de l'Education : institutions publiques et en premier lieu l'école, les collectivités, les parents et familles, les associations éducatives, les entreprises...

La coopération des acteurs de l'éducation a une incontestable vertu pour l'éducation et la démocratie : celle de l'engagement commun pour l'émancipation solidaire par l'éducation. Celle qui donne confiance en soi, dans les autres et dans des cadres collectifs. Celle qui permet de donner à chaque enfant des raisons d'espérer de lui-même avec les autres.

Partir intervient dans le tiers temps et doit permettre aux enfants et aux jeunes d'avoir une équipe d'adultes référents pendant les moments de temps libres, autres que la famille ou l'école. Les animateurs devront favoriser l'esprit critique des enfants et des jeunes en leur donnant la parole, en sollicitant leurs suggestions, leurs propositions, en provoquant des débats. Il s'agit bien de développer une vie démocratique et de donner aux enfants les possibilités de grandir sur le plan individuel et collectif et de devenir autonomes. A l'opposé du corporatisme et de l'individualisme, les enfants et les jeunes seront amenés à prendre conscience de l'intérêt général.

### 5. L'AUTONOMIE:

# Capacité à s'assumer, de manière indépendante, selon des règles choisies en fonction de ses valeurs.

Les séjours, les centres de loisirs sont l'occasion pour l'enfant d'un grand bond en avant dans son autonomie psychique. Il part petit, il revient grand... L'éloignement de la famille ou le changement de milieu le contraint à s'adapter à d'autres règles, mais il est soutenu par le groupe, qui lui donne l'énergie et l'enthousiasme de s'y plier.

Il élargit considérablement son cercle d'amis, rencontrant des enfants qui habitent ailleurs, qui ont d'autres habitudes, d'autres codes. Ils sont souvent heureux de ces rencontres qui leur permettent aussi de se révéler différents de ce qu'ils sont dans leur famille ou dans le quotidien de leur vie scolaire.

## 6. LA PARENTALITE:

Désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant, s'inscrivant dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant.

La parentalité est une démarche accompagnante et non-jugeante qui reconnaît la pluralité des modèles familiaux et vise à conforter les parents dans leur rôle, à valoriser leur potentiel. Il s'agit de « libérer » leur confiance en leur capacité d'être parent.

Loin d'une logique sécuritaire ou d'outil de contrôle social, la fédération Partir s'inscrit dans une démarche d'accompagnement de la famille, où la notion d'intérêt de l'enfant est centrale, et la parentalité est mobilisée dans le cadre de projets visant à construire autour de l'enfant et de ses besoins une harmonie dont chacune des parties (enfants, parents, professionnels) pourrait tirer profit, *in fine*, en terme de sécurité et d'épanouissement.

## 7. LA LAÏCITE:

# Indépendance face aux dogmes religieux (relevant de la sphère privée et ne s'imposant pas à l'autre), sans jugement.

Face à des demandes spécifiques (faire la prière, suivre les offices religieux, respecter les rites, les règles, les fêtes religieuses...), il est nécessaire de faire preuve de mesure et de bon sens, recherchant par le dialogue des accommodements raisonnables, c'est-à-dire permettant de replacer la demande dans le cadre de l'association et de l'intérêt général.

La fédération Partir, laïque, n'est pas « anti » religieuse. Son projet général l'amène à respecter toutes les convictions, notamment la croyance ou la non croyance religieuse. Ce respect de la liberté de conscience et de l'expression des diverses convictions dans ses activités la conduit à promouvoir, non seulement un vivre ensemble harmonieux, par-delà les différences, mais aussi la recherche de toutes les formes d'émancipation des personnes.

Néanmoins, la fédération Partir n'est pas en mesure de prendre en compte toutes les demandes de pratiques du culte. Les animateurs des centres, notamment, ayant une mission éducative qu'ils ont librement choisie de remplir, sont tenus à une stricte neutralité en matière religieuse ou politique vis-à-vis des enfants.

## Les objectifs généraux du Projet Educatif

### 1. LES VACANCES:

Se saisir de toutes les opportunités qui permettent à chacun, avec plaisir, de façon ludique et en éveillant la curiosité, de faire de nouvelles expériences et de révéler des compétences et des talents.

### 2. L'EPANOUISSEMENT :

Permettre, à travers toutes les actions proposées, de se révéler individuellement et au sein du groupe, sans que soit porté un jugement ou une évaluation sur de la production ou du résultat.

## 3. LE RESPECT:

Impulser les échanges, les débats et le vivre-ensemble.

### 4. L'EDUCATION PARTAGEE:

Associer les différents acteurs s'inscrivant dans la continuité éducative (familles – partenaires – salariés – écoles…) à chacune de nos actions.

#### 5. L'AUTONOMIE:

Accompagner le processus d'autonomie des publics accueillis.

### **6. LA PARENTALITE**:

Accompagner les familles dans leur projet, sans le bâtir pour eux.

### 7. LA LAÏCITE :

Expliquer et maintenir des règles collectives laïques, tout en tolérant les croyances qui relèvent de la sphère privée.

## Les actions de l'association

Toutes les actions de l'association sont déclarées auprès du ministère de la cohésion sociale.

Chaque action est régie par un projet pédagogique spécifique, rédigé par le directeur, en lien avec le Projet Educatif de la Fédération Partir, et au plus près des familles.

Le projet pédagogique définit les objectifs opérationnels, le fonctionnement, le cadre et l'évaluation des animations menées.

Toutes les personnes amenées à travailler sur un quelconque projet de l'association doivent prendre connaissance du projet pédagogique qui le définit, en discuter avec le directeur au besoin, pour au final en faire un outil principal dans la réalisation de leurs actions.

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue.

#### 1. LE PERISCOLAIRE

• Les Activités Péri-Educatives (APE)

Depuis septembre 2013, la ville de Figeac a choisi d'appliquer la réforme des rythmes éducatifs (dans les 3 écoles primaires et publiques), et a rédigé un projet éducatif de territoire. Elle a confié à la fédération Partir la coordination et l'organisation de ces temps périscolaires, qui est gratuit pour toutes les familles.

L'objectif de la réforme est de permettre aux enfants d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre à l'école.

Une vingtaine d'animateurs et des intervenants d'associations partenaires interviennent tous les soirs, de 16h à 16h45, proposant différents projets : théâtre, radio, journal, ludothèque, yoga, tennis, judo...

• Le Centre de Loisirs PériScolaire (CLPS)

Il fonctionne tous les soirs de l'année, dans les 3 écoles publiques et primaires de Figeac. Ce service, financé par la Mairie de Figeac (marché public), est proposé à toutes les familles. Le tarif de cette action est calculé en fonction des revenus des familles, à hauteur de 16€ ou 18€ par enfant et par an.

Ce n'est pas une garderie. Les activités mises en place doivent avoir pour but, dans un premier temps, de permettre aux enfants de décompresser de leur journée d'école. Les animateurs s'appuient également, en concertation avec l'équipe éducative de l'école, sur le projet d'établissement pour proposer un complément ludique du programme scolaire.

### 2. L'ESPACE JEUX

• La ludothèque

La ludothèque dispose de plus de mille jeux de société, de jeux symboliques, de jeux pour tout-petits ; elle est gérée par une ludothécaire.

La ludothèque est un outil précieux répondant à la notion de parentalité.

• Le festival Dés en bulle

Depuis 1994, l'association organise un festival du jeu, pendant les vacances d'automne.

Le festival du jeu est un temps privilégié qui permet aux parents et grands-parents de prendre le temps de venir jouer, simplement, avec leurs enfants ou petits-enfants. Dans un cadre strictement réservé aux jeux, les adultes sont désinhibés et peuvent totalement s'impliquer dans le jeu avec leurs enfants.

#### 3. L'EXTRASCOLAIRE

• Le Centre de Loisirs Sans Hébergement

C'est par excellence l'action de proximité de l'association (avec le CLPS). C'est effectivement, en premier lieu, un mode de garde pour les familles du figeacois, mais l'équipe de l'association met tout en œuvre pour en faire un lieu de vie et d'envies pour les enfants. S'amuser, vivre ensemble, découvrir restent les maîtres mots du centre de loisirs.

## • Les séjours

Plus de 65 séjours sont organisés tous les ans, la majorité pendant juillet/août et un pendant les vacances d'hiver, ce qui permet de faire partir 750 enfants en vacances (chiffres 2013).

La fédération Partir s'emploie à proposer aux enfants et jeunes une variété importante de destination et de thème ; néanmoins, lors des séjours, les notions de résultat n'ont plus lieu d'être, à l'inverse de l'école. Nous composons avec la demande des familles qui recherchent, souvent, des séjours attractifs sur le plan de l'activité, tout en maintenant notre orientation et nos valeurs d'Education Populaire lors de ces temps de vacances. C'est dans ces moments de rupture avec le quotidien que le « vivre ensemble », la co-construction (de soi, du groupe) prennent tout leur sens.

Comme pour toutes les actions de l'association, les tarifs sont basés sur les revenus des familles, et l'étude des quotients familiaux démontre que l'objectif de mixité sociale est atteint.

#### Le Local Préados

En novembre 2016, la fédération Partir a ouvert un accueil pré-ados à Figeac, situé 2 rue Victor Delbos (ancien CES).

Cet espace de rencontres, d'échanges, de loisirs, accueille les jeunes collégiens pendant les temps périscolaires, et pendant certaines vacances scolaires.

Les jeunes participent aux activités (jeux de société, jeux vidéo, ...) et ont la possibilité de proposer des projets.

Chaque action est encadrée par les animateurs du local qui sont à l'écoute des jeunes et sont présents pour les accompagner dans leurs envies et leurs idées.

Deux possibilités sont proposées aux familles après l'adhésion :

- l'option « entrée et sortie libre » : le jeune se rend au local par ses propres moyens ; il entre et sort quand il le souhaite (l'animateur est dégagé de toute responsabilité dès que l'adhérent se situe hors des locaux).
- l'option sans « entrée et sortie libre » : le jeune n'est pas autorisé par sa famille à partir seul, ce qui implique qu'un responsable légal soit présent au départ du jeune.

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent... » Antoine de Saint Exupéry

## L'évaluation

## C'est la personne qui bénéficie de l'action qui doit l'évaluer.

L'évaluation d'un projet est essentielle pour mesurer de la progression réalisée en direction des objectifs et des résultats. Evaluer, c'est estimer, à un moment donné dans le temps, l'impact du projet, et à quel point les objectifs ont été atteints.

C'est un outil d'aide à la décision, il doit permettre d'arrêter le projet, de le poursuivre ou de le modifier. Il permettra aussi d'ébaucher des recommandations.

C'est un outil démocratique, il doit rendre compte, informer les acteurs et les partenaires sur le degré d'avancement du projet. Il solidifie la relation de confiance avec tous les acteurs concernés.

## **ANNEXES**

## CHARTE DE L'EDUCATION POPULAIRE

Adoptée par l'Assemblée Générale CNAJEP - 15 décembre 2005

Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

#### LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS SIGNATAIRES

#### **AFFIRMENT SOLIDAIREMENT QUE:**

L'Éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir.

Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice.

Elle travaille, dans une perspective d'expérimentation et de confrontation des points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions.

Son objectif est de fonder en actes une participation égale de chacun à une démocratie continuée qui soit le produit d'une vie en société riche et diversifiée.

Pour cela elle œuvre à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes en prenant le risque de développer, pour chaque question posée à la société, l'ensemble des points de vue possibles.

L'éducation populaire n'est pas neutre. Elle est un militantisme qui trouve son énergie dans la confiance en l'intelligence individuelle et collective et leur aptitude à résoudre les conflits inhérents à la vie en société. Elle ne saurait souscrire à une quelconque idéologie acceptant, par fatalisme, l'exploitation et l'exclusion sociale de certains, comme un mal nécessaire.

Les processus qu'elle développe et les méthodes qu'elle utilise sont des compagnonnages actifs qui visent à agir AVEC ceux qu'ils concernent et non à leur place.

Ils se fondent sur une conception de l'éducation comme un échange réciproque entre savoirs et savoir-faire égaux en dignité.

Elle proclame que seuls le débat et la négociation collectifs entre les savoirs particuliers produisant une connaissance partagée sont aptes à modifier réellement et durablement les rapports sociaux.

Pour cela elle travaille à inventer, partager, perfectionner et mettre en œuvre des méthodes qui correspondent à ce projet politique. CNAJEP – Assemblée Générale du 15 décembre 2005.

# LES ASSOCIATIONS DECLARENT SOUSCRIRE AUX PRINCIPES ENONCES DANS LA PRESENTE CHARTE.

Ce que l'on nomme ici éducation populaire est une vision fondamentalement politique des rapports de savoirs concernant la vie en société.

Elle réfute pour ceux-ci, toute conception hiérarchisée et affirme au contraire, l'égalité de principe entre tous les points de vues possibles à propos du vivre ensemble.

L'action éducative et culturelle que prône l'éducation populaire est le travail de leur mutuelle confrontation de manière à parvenir à la constitution d'une connaissance partagée.

Son éthique réside dans la profonde conviction que tout être humain détient les moyens de se construire une compréhension du monde, à condition qu'il puisse entrer en relation avec ses semblables dans un rapport de coopération, même conflictuel.

Pour ce faire, elle fait de l'existence d'un espace public de confrontation ouverte et respectueuse qui constitue le fondement d'une laïcité active, son principal principe éducatif.

Ceux-ci privilégient l'agir sur la spéculation, la solidarité sur la compétition, le processus sur le résultat, le questionnement sur la solution.

Elle vise à construire un peuple qui comprenne l'ensemble des citoyens sans distinction de condition ou d'origine.

Elle vise à mettre en œuvre des alternatives éducatives, sociales, culturelles et économiques et à produire autrement des actions d'intérêt collectif « ici et maintenant »

Elle travaille donc à la poursuite de la transformation de la société pour que chacun de ses membres, quels que soient son rôle ou sa fonction, puisse participer pleinement et concrètement aux processus de la décision publique et à la construction de l'avenir.

L'éducation populaire doit être ainsi comprise et reconnue comme la condition incontournable pour parvenir à une démocratie qui soit une pratique et un bien véritablement partagés. CNAJEP –

## LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES S'ENGAGENT A :

RÉÉVALUER tous les deux ans les principes, les résolutions et les engagements communs exposés dans la présente Charte, tant au regard de considérations nouvelles sur l'état et la transformation de notre société et des politiques publiques, que des avancées de leurs pratiques concrètes et de leur projet émancipateur.

METTRE EN PLACE un groupe de suivi, d'observation et de réflexion au sein du C.N.A.J.E.P. avec pour missions de :

- ouvrir le chantier d'une analyse collective de l'état de la société Française en ce qui concerne ses enjeux sociétaux, politiques et économiques,
- construire et mutualiser des connaissances et des savoirs pratiques transférables et utilisables par d'autres,
- proposer au C.N.A.J.E.P. des initiatives visant à rassembler les militants, adhérents et professionnels appartenant à ses mouvements pour organiser la diffusion de leurs idées et de leurs valeurs dans la société civile et politique.

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 l La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

## • • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

# CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout proségitisme et de toute proségitisme

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée. 8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

2 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. 10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux étèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'étèves.

11 Les personnets ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

## • • L'ÉCOLE EST LAÎQUE • •

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux étèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun étève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 l Nul ne peut se prévatoir de son appartenance retigieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les étèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



